

CAHIER DES CHARGES

Événement : Les Sommets du Sport – Édition Champsaur

Accueillir les Sommets du Sport, c'est devenir acteur de l'élan olympique, valoriser son territoire et rassembler la jeunesse et le mouvement sportif autour d'un projet porteur de sens et d'avenir.

1. Présentation générale

1.1. Le Comité Départemental Olympique et Sportif des Hautes-Alpes

Le Comité Départemental Olympique et Sportif des Hautes-Alpes (CDOS 05) est l'instance représentative du mouvement sportif sur le territoire départemental. Il assure des missions de coordination, de promotion et de développement du sport pour toutes et tous, en lien étroit avec les fédérations, les clubs, les collectivités et les acteurs institutionnels.

En tant qu'organisateur et coordinateur des **Sommets du Sport**, le CDOS 05 porte la conception globale de l'événement : programmation, mobilisation des partenaires, gestion des publics, communication départementale et mise en réseau des acteurs.

Après une **première édition organisée à Superdévoluy**, le projet se déploie désormais à l'échelle du département dans une logique d'itinérance.

2. Le concept des Sommets du Sport

2.1. Un événement au croisement des grands rendez-vous olympiques

Les Sommets du Sport s'inscrivent dans la dynamique olympique actuelle, en créant un **lien concret entre l'héritage des Jeux de Paris 2024 et la préparation des Jeux d'hiver des Alpes Françaises 2030**.

L'événement a pour ambition d'accompagner cette transition en :

- diffusant les valeurs olympiques auprès de la jeunesse ;
- préparant les territoires haut-alpins à accueillir et valoriser les Jeux 2030 ;
- mobilisant l'ensemble des acteurs sportifs, éducatifs et économiques autour de cet horizon commun.

2.2. Une fête de TOUS les sports

Bien que se déroulant en montagne et en période hivernale, les Sommets du Sport ne se limitent pas aux sports d'hiver.

Le concept repose au contraire sur une **grande fête de toutes les pratiques sportives**, qu'elles soient :

- hivernales ou estivales,
- individuelles ou collectives,
- de loisir ou de haut niveau,
- olympiques, paralympiques ou sport adapté.

C'est précisément cette diversité qui fait la richesse de l'événement et son caractère fédérateur.

2.3. Un projet itinérant au service des territoires

L'itinérance est au cœur du projet.

Chaque édition se rapproche progressivement des territoires concernés par les Jeux des Alpes Françaises 2030 afin de :

- valoriser la diversité des stations et bassins de vie haut-alpins ;
- mobiliser les clubs et associations locales ;
- associer les établissements scolaires du territoire ;
- renforcer l'attractivité touristique et sportive locale.

3. Objectifs de l'événement

Action 1 – Sensibilisation des scolaires

Permettre aux élèves du primaire au lycée de vivre une expérience éducative complète mêlant pratique sportive, sensibilisation à la santé et à l'environnement, et appropriation des valeurs olympiques.

Action 2 – Fédérer les acteurs sportifs

Rassembler et valoriser les clubs, comités et associations du département autour d'un événement commun, favorisant la coopération, la visibilité et l'engagement bénévole.

Action 3 – Associer sport et montagne

Faire du sport et de la montagne des moteurs complémentaires de développement, d'innovation et d'amélioration continue au service des territoires alpins.

4. Format de l'événement

4.1. Durée et période

- **Une semaine complète**, du lundi au vendredi
- Période souhaitée : **mars à mi-avril**

- Organisation type :
 - 1 journée dédiée aux lycéens (lundi)
 - 1 journée dédiée aux collégiens (mardi)
 - 2 journées dédiées aux écoles primaires (jeudi et vendredi)
 - 1 journée grand public (mercredi)
-

5. Attentes vis-à-vis du territoire d'accueil

5.1. Infrastructures et équipements

Le territoire doit pouvoir mettre à disposition, **à titre gratuit** :

- des équipements sportifs accessibles toute la semaine ;
 - des espaces extérieurs adaptés aux ateliers et animations ;
 - des espaces couverts permettant un repli météo ;
-

5.2. Le Totem Héritage

Élément central du projet, le **Totem Héritage** est une œuvre collective réalisée par les classes participantes et inaugurée en clôture de l'événement.

Le territoire d'accueil s'engage à :

- identifier un prestataire local pour la conception et l'assemblage ;
 - financer la réalisation à hauteur de **1 000 à 1 500 euros** ;
 - mettre à disposition un emplacement visible, pérenne et abrité ;
 - participer à la cérémonie d'inauguration ;
 - le maintenir en place jusqu'à 2030.
-

5.3. Tables rondes

Un temps fort institutionnel et grand public est organisé en milieu de semaine.

Rappel des thématiques 2026 à Superdévoluy

- **Sport durable et montagne préservée**

Comment la pratique sportive de montagne peut-elle être un atout pour celle-ci, tout en contribuant à sa protection et valorisation ?

- **Organisation de grands événements sportifs et préservation des territoires**

Comment organiser un grand événement sportif pour y laisser un héritage positif et durable sur le territoire ?

Ces tables rondes ont réuni en 2026 des experts nationaux reconnus et ont bénéficié d'une **forte participation d'élus et de décideurs locaux**, démontrant l'intérêt stratégique de ce format.

Engagements attendus du territoire

- mise à disposition d'un espace couvert dédié ;
 - prise en charge logistique :
 - scène, sonorisation, lumières, écran
 - assises pour le public ;
 - facilitation de l'hébergement* des intervenants.
-

5.4. Logistique générale

Le territoire facilitera :

- l'hébergement* des salariés et bénévoles du CDOS 05 sur la semaine ;
- l'accès à des solutions d'hébergement pour partenaires et intervenants ;
- les déplacements locaux si nécessaire.

*Important : il ne s'agit pas de financer les hébergements, mais de **faciliter la mise en relation et la disponibilité** des solutions locales, les réservations d'une nuit étant souvent complexes en haute saison.

5.5. Partenariat ÉCOLOGIC

Le CDOS 05 promeut la mise en place d'une benne ECOLOGIC sur le territoire d'accueil, pour la collecte du matériel sportif usagé.

Ce dispositif constitue une **véritable plus-value environnementale et économique**, répondant directement aux besoins des loueurs et acteurs touristiques.

Le territoire s'engage à :

- autoriser l'implantation d'une benne sur un site stratégique ;
 - assurer son accessibilité au public et aux professionnels ;
 - maintenir le dispositif jusqu'à la fin de la saison d'hiver ;
 - relayer l'information auprès des loueurs et des habitants.
-

5.6. Communication

Le territoire d'accueil sera un relais essentiel et s'engage à :

- promouvoir l'événement via l'Office de Tourisme ;
 - intégrer l'événement au programme d'animations ;
 - diffuser l'information aux professionnels, associations et habitants ;
 - inviter les acteurs locaux aux tables rondes ;
 - relayer le dispositif ÉCOLOGIC ;
 - soutenir les relations presse locales.
-

6. Construction partenariale

Le projet est conçu en **véritable co-construction** avec le territoire d'accueil.

Les élus locaux et partenaires peuvent :

- proposer des thématiques pour les tables rondes ;
- orienter le choix des activités sportives ;
- inviter librement leurs partenaires et réseaux aux temps forts ;
- contribuer à la sélection des établissements scolaires.

Pour l'édition Champsaur, le bassin prioritaire de mobilisation scolaire sera :

- le **Champsaur**
- le **Gapençais**

Un système d'appel à candidatures sera mis en place par le CDOS 05 pour la sélection des classes.

7. Engagements du CDOS 05

Le CDOS 05 s'engage à :

- assurer la coordination générale de l'événement ;
- construire la programmation sportive et pédagogique ;
- mobiliser les partenaires départementaux ;
- gérer les inscriptions scolaires et piloter le projet TOTEM ;
- faire apparaître sur le totem l'ensemble des logos partenaires ;
- assurer la communication départementale ;
- piloter l'organisation des tables rondes ;
- coordonner le partenariat ÉCOLOGIC ;
- **inviter officiellement les élus départementaux aux temps forts** (tables rondes, inauguration du totem).

8. Modalités de candidature

Pour candidater à l'accueil des Sommets du Sport, il suffit :

- de **manifester son intérêt** auprès du CDOS 05 ;
- de convenir d'un **rendez-vous de présentation et d'échange**.

Aucun dossier complexe n'est exigé : la candidature repose avant tout sur une volonté de partenariat et d'accueil.

Contact

Comité Départemental Olympique et Sportif des Hautes-Alpes
CDOS 05

140 boulevard Georges Pompidou, 05000 Gap

Julia Hoff, *chargée de projet*

07.60.77.61.90

ads-ecs.hautesalpes@franceolympique.com

Accueillir les Sommets du Sport, c'est devenir acteur de l'élan olympique, valoriser son territoire et rassembler la jeunesse et le mouvement sportif autour d'un projet porteur de sens et d'avenir.
